

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	27/03/2024	L'an deux mil vingt-quatre, le mardi deux avril, à 19h00 Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	11	
Présents	10	
Absents	1	
Pouvoirs	0	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Nicole ROYER, Ludovic ROUABLÉ, Jean Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Kévin ROSIER, Sylvain DOLIVET, Séverine GRANDEMANGE.

Absents : Valérie DION.

Mélanie OSSANT a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 12-2024 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Maire rappelle le budget est l'acte par lequel le Conseil Municipal prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année N.

Les modalités d'élaboration, de vote et de contrôle sont organisées par la loi du 2 mars 1982.

Vu les articles L. 1612-1, L 1612-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,

Vu l'instruction budgétaire M57,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Libellé	BP 2024
011	Charges de gestion générale	194 500,00 €
012	Charges de personnel	219 600,00 €
014	Atténuation de produits	12 400,00 €
65	Autres charges de gestion courante	121 940,00 €
66	Charges financières	12 000,00 €
68	Dotation aux amortissements	1 810,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	13 800,00 €
023	Virement à la section d'investissement	138 599,91 €
TOTAL		714 649,91 €

AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/04/2024 037-213700826-20240402-DCM_12_2024-DE

Recettes

Article	Libelle	BP 2024
002	Résultat de fonctionnement reporté	243 599,91 €
70	Ventes prod.fabr.,prest.serv.,march	82 300,00 €
73	Reversement sur recettes	263 350,00 €
74	Subventions d'exploitation	107 400,00 €
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00 €
TOTAL		714 649,91 €

Section d'Investissement

Dépenses

Opération/ Chapitre	Libellé	RAR	BP 2024	Total inscriptions 2024
001	Déficit d'investissement reporté	0,00 €	87 487,62 €	87 847,62 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
op. 100	VOIRIE	9 350,92 €	43 000,00 €	52 350,92 €
Dont 21	Immobilisations corporelles	9 350,92 €	43 000,00 €	52 350,92 €
op. 125	COLOMBARIUM	2 309,62 €	0,00 €	2 309,62 €
Dont 21	Immobilisations corporelles	2 309,62 €	0,00 €	2 309,62 €
op. 141	ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX	0,00 €	186 100,00 €	186 100,00 €
Dont 20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	186 100,00 €	186 100,00 €
op. 72	EQUIPEMENTS	6 031,44 €	161 000,00 €	167 031,44 €
Dont 21	Immobilisations corporelles	6 031,44 €	161 000,00 €	167 031,44 €
op.74	BATIMENTS COMMUNAUX	5 455,73 €	65 350,00 €	78 805,73 €
Dont 21	Immobilisations corporelles	5 455,73 €	65 350,00 €	78 805,73 €
op.75	BOIS – FORÊTS	0,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €
Dont 21	Immobilisations corporelles	0,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €
op.76	BIENS SANS MAÎTRE	0,00 €	2 800,00 €	3 100,00 €
Dont 20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	3 100,00 €	3 100,00 €
TOTAL		23 147,71 €	579 197,62 €	602 345,33 €

<p>AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de CHINON</p>
<p>Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/04/2024 037-213700826-20240402-DCM_12_2024-DE</p>

Recettes

Chapitre	Libellé	RAR	BP 2024	Total inscriptions 2024
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	138 599,91 €	138 599,91 €
10	Apports, dotations et réserves	0,00 €	99 089,33 €	99 089,33 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	289 211,09 €	289 211,09 €
040	Opérations d'ordre	0,00 €	13 800,00 €	13 800,00 €
op.72	ÉQUIPEMENTS	7 500,00 €	29 739,00 €	37 239,00 €
Dont 13	Subvention	7 500,00 €	29 739,00 €	37 239,00 €
op.74	BATIMENTS COMMUNAUX	24 406,00 €	0,00 €	24 406,00 €
Dont 13	Subvention	24 406,00 €	0,00 €	24 406,00 €
TOTAL		31 906,00 €	570 439,33 €	602 345,33 €

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 arrêté en dépenses et en recettes à :
 - o 714 649,91 € en section de fonctionnement
 - o 602 345,33€ en section d'investissement

Pour extrait conforme,
Le Maire,
François GRANDEMANGE



Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture
le
Affiché le

AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/04/2024 037-213700826-20240402-DCM_12_2024-DE